



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN

no 141

semaine du
20 au 26 novembre 1981

nouvelles csn

Plus de 100,000 manifestants à Ottawa
"TRUDEAU, C'EST ASSEZ!"



Le conseil confédéral spécial de la CSN

- Les poursuites devant les tribunaux
- La constitution: un débat à élargir
- Le "reaganisme" fleurit à Québec et Ottawa
- Les états financiers sont adoptés

page 8

**Marcel Pepin
a quitté la GMT**

page 4





agenda du mouvement

novembre

- 25-28 **conseil central de Sorel** congrès régulier sous le thème **les travailleurs(euses) face à la crise**
- 27 **FNEQ** sessions à Montréal 1) école-société sur la formation professionnelle 2) application de la convention collective
- 27-28 **FESP** conseil du secteur scolaire, à Montréal
- 27-29 **conférence syndicale internationale de solidarité avec le Salvador** organisée par la CSN et la CEQ. À Montréal, au cégep Rosemont
- 28-29 **FNEQ** conseil fédéral, à Montréal
- 29 **FESP** bureau fédéral et comité de coordination, à Québec
- 30 **FNEQ** réunion d'équipe
- 30-1 **FESP** comité de coordination

décembre

- 2-3 **CSN** réunion du comité inter conseils centraux
- 4-5 **Conseil central de Drummondville** congrès régulier
- 4 **CSN** réunion du comité de la condition féminine
- 2 **Conseil central de Montréal** assemblée générale
- 3-5 **FSMMP** bureau fédéral
- 4-5 **FESP** bureau fédéral
- 5-7 **Commerce** bureau fédéral
- 5-6 **condition féminine** session de formation sur le travail à temps partiel
- 9-12 **CSN** conseil confédéral élargi sur la crise économique
- 16-17 **FPSCQ** bureau fédéral, à Montréal
- 14-18 **formation des salarié-e-s** session sur la direction de grèves

Dans les affaires sociales

Le CLSC de la ville et le CLSC des champs

Il était une fois un C.L.S.C. qui était le seul de sa région à donner des services en milieu urbain alors que ses semblables donnaient des services en milieu rural. Le CRSSS de la région qui est mandaté pour appliquer les coupures du grand VAUTOUR de Québec dans les budgets destinés à secourir la population nécessiteuse, ne distinguent rien de la ville et des champs, appliqua ses coupures comme si de rien était.

C'est ainsi que depuis le 19 novembre, les employés du C.L.S.C. SOC (sud-ouest-centre) de la ville de Sherbrooke sont sans salaire parce que le conseil d'administration a refusé de se soumettre aux coupures du grand VAUTOUR qui priveraient les 2,500

jeunes qu'il dessert et qui sont à la recherche d'un emploi, d'un soutien et d'un appui dans la vie. Il en serait de même pour les mères et les jeunes enfants qui ont besoin de dépannage parce que le Bien-Être social devient le Mal-Être social à chaque troisième du mois. Ils n'ont plus une centne!

Or, malgré les demandes du syndicat et de la Fédération des Affaires sociales (CSN), les salarié-es et les bénéficiaires de ce C.L.S.C. seront sans ressource, si le ministre Pierre-Marc Johnson continue à faire la sourde oreille et ne débloque pas les fonds pour leur permettre de fonctionner et de conserver au moins ce qu'ils avaient acquis en terme de services.

Au CH COOKE de Trois-Rivières la lutte continue

Les syndiqués CSN du Centre hospitalier COOKE de Trois-Rivières sont retournés au travail après une grève de quelques jours mais les syndiqué-es ont décidé de poursuivre leur lutte à l'intérieur contre les

abolitions de postes d'infirmiers et d'infirmières auxiliaires que l'administration a décrétés pour se conformer aux coupures budgétaires du gouvernement du PQ.

Non aux fermetures de garderies

Les syndicats régionaux des travailleuses(eurs) de garderies affiliés à la FAS-CSN, de concert avec une série d'autres organisations comme la CEQ, la SPGQ, le Regroupement des garderies du Québec, S.O.S. Garderies, le Regroupement des parents de garderies de Montréal, l'Association des éducateurs en pré-scolaire du Québec ont

formé une table de concertation pour faire échec au gel des budgets des garderies. C'est ainsi que le 30 novembre, ils vont soumettre leurs revendications aux bureaux des députés qui siègent à l'Assemblée Nationale. Et le 4 décembre, ils vont manifester devant les assises du congrès du Parti Québécois, à Montréal.

l'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bildeau, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Gaston Pouliot, Michel Rioux.

diffusion: Suzanne Gloutnez, André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérange Marchand.

photographie: Pierre Gauvin-Evrard, Louise de Grosbois.

collaboration: Lorraine Gratton.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé chez Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



100,000 À OTTAWA

La manifestation unitaire CTC-FTQ-CSN-CEQ, qui a réuni 100,000 personnes au Parlement d'Ottawa le 21 novembre, était à la mesure des agressions en chaîne que subissent les travailleurs et travailleuses depuis quelque temps: perte nette de pouvoir d'achat de un pour-cent par année, mais pire encore pour les catégories les plus défavorisées, pertes de maisons et augmentation du coût du logement, impossibilité de se procurer ou de renouveler des biens essentiels, impossibilité pour les jeunes d'entrer sur le marché du travail, coupures dans l'assurance-chômage et dans les services publics, fermetures d'usines, tout cela, joint à l'arrogance du gouvernement Trudeau, est en train de provoquer une grande colère à la grandeur du Canada, dont on n'a pas fini d'entendre les échos.



Affiliée à la Confédération mondiale du travail (CMT) depuis 1946, la CSN avait délégué six représentant-es au dernier congrès de la centrale internationale qui s'est tenu à Manille, aux Philippines, du 9 au 14 novembre. La semaine précédant le congrès, deux séminaires s'étaient tenus au même endroit, l'un portant sur les sociétés multinationales, l'autre sur les relations Nord-Sud. Quatre des six délégués de la CSN y ont participé.

Dans ce premier article, nouvelles-csn commence aujourd'hui une série de reportages en marge de cet important congrès; dans les semaines qui vont suivre, d'autres analyses, reportages et entrevues vous seront présentés.

La délégation de la centrale était composée du président Norbert Rodrigue, du trésorier Léopold Beaulieu, du vice-président Pierre Mercille, de la secrétaire-générale du Conseil central de Montréal Irène Ellenberger, du responsable des relations internationales Gilles Frenette et du directeur du service de l'information, Michel Rioux.



Au congrès de la CMT

- **LES ACQUIS IDÉOLOGIQUES SONT PRÉSERVÉS**
- **JUAN C. TAN REMPLACE MARCEL PEPIN À LA PRÉSIDENTE**

Vivre un congrès syndical international qui réunit au-delà de 200 délégués de toutes les parties du monde, côtoyer des réalités aussi diverses que celle de l'Europe ou du Bangla Desh, échanger des expériences avec des militants syndicaux en exil ou débattre du rôle joué au plan mondial par les sociétés multinationales, tout cela représente une expérience unique que la délégation de la CSN a vécue avec intensité.

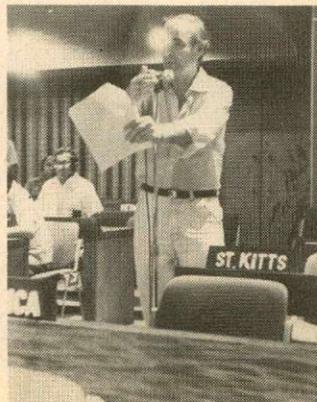
S'il est vrai que le mouvement syndical est le lieu privilégié pour opérer les

ajustements qui s'imposent entre différentes sensibilités, différentes approches d'un même problème, comme nous le vivons à l'échelle de notre centrale, cela est d'autant plus vrai quand cette échelle prend la dimension de la planète. Il faut beaucoup de réceptivité, d'humilité aussi, pour comprendre, par exemple, que la démarche d'un Asiatique ou d'un Africain peut différer de celle d'un militant d'un pays industrialisé face au phénomène des multinationales.

De tels congrès, par ail-

leurs, sont des occasions exceptionnelles pour nous donner accès une analyse d'ensemble et à une foule d'informations et de contacts qui seraient impossibles sans ces canaux, ont souligné les délégués de la CSN au cours d'une réunion visant à faire le point et qui s'est tenue à la suite du congrès.

C'est le Philippin Juan C. Tan qui a été élu en remplacement de Marcel Pepin, qui ne sollicitait pas un renouvellement de mandat après 8 ans à la présidence de l'organisme.



La conférence internationale syndicale sur le Salvador

LA CSN ET LA CEQ EN FAVEUR D'UNE SOLUTION POLITIQUE

La CSN et la CEQ sont d'avis que l'émergence de mouvements populaires au cours de la dernière décennie et l'aggravation de la répression au Salvador font que toute politique de statu quo en ce pays est utopique et que le seul véritable choix qui se pose actuellement est le support à la réaction ou le support à la révolution.

Nous croyons que trois principes fondamentaux doivent être respectés pour en venir à une solution politique au Salvador, à savoir: le respect de la démocratie, le droit à l'autodétermination et le respect des droits de l'homme.

Pour y parvenir, cette solution devra être nécessairement élaborée par les forces ouvrières, populaires et paysannes du Salvador. En corollaire, toute solution qui imposerait la protection de privilèges sociaux, économiques et politiques à certains individus ou groupes d'individus au détriment des trois principes doit être rejetée, de même que toute solution ne prévoyant pas le droit d'association des travailleurs(euses) salvado-

riens(nes) et leur participation active au développement social, économique et politique de leur pays.

Entre-temps, nous devons reconnaître la légitimité des forces populaires, syndicales et paysannes d'utiliser les moyens qu'elles jugent appropriés pour défendre leurs droits.

Sur le plan international, la CSN et la CEQ appuient la déclaration France-Mexique qui reconnaît les droits fondamentaux du

peuple salvadorien et le plan de négociation présenté par la FDR-FMLN aux nations unies le 8 octobre dernier. Ce plan, on le sait, s'appuie sur les principes généraux suivants: il préconise la tenue de négociations bi-latérales entre le FDR-FMLN et la junte, menées en présence de gouvernements témoins, dans un cadre global et rendues publiques au peuple salvadorien. Ces négociations, selon le plan, seraient entamées sans qu'aucune des deux parties n'établisse des conditions préalables.

Enfin, la CSN et la CEQ reconnaissent qu'une solution politique globale est nécessaire pour le peuple salvadorien et pour la stabilité de la région. En conséquence, nous exigeons des États-Unis la fin de leur intervention militaire au Salvador et en Amérique Centrale.

*Au-delà de 60 représentants du mouvement syndical international affiliés aux trois centrales mondiales, la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres), la CMT (Confédération Mondiale du Travail) et la FSM (Fédération Syndicale Mondiale) ont convergé vers Montréal en fin de semaine dernière pour participer à une conférence internationale sur le Salvador, organisée par la CSN et la CEQ. Au total, quelque 600 personnes ont assisté aux délibérations, dont plusieurs étaient des invités spéciaux, tels l'Archevêque de Cuernavaca (Mexique), Mgr Sergio Mendés Arceo, très connu en Amérique Latine pour son implication sociale. Son dévouement prolonge l'oeuvre entamée par Mgr Romero, assassiné par l'extrême droite salvadorienne. Étaient aussi présents Bruce Cameroun, assistant spécial pour les droits humains auprès du congressman démocrate américain Tom Hatkins et le ministre québécois de l'immigration Gérald Godin. Au moment de mettre sous presse, les délégué(e)s participaient à une réception d'accueil à l'édifice de la CSN à Montréal. Un bilan complet de la conférence sera fait dans le prochain **nouvelles csn**.*



...petites nouvelles...



Fermeture de Zodiac Suprême de St-Narcisse

Le 27 novembre, l'usine de matelas Zodiac Suprême de St-Narcisse, village de 2,200 habitants situé à une vingtaine de milles de Shawinigan a fermé ses portes, rendant encore plus aiguë la situation économique précaire de cette région.

Cette entreprise, qui a déjà employé jusqu'à 165 travailleurs et travailleuses, ferme donc ses portes au moment où une quinzaine d'employés étaient encore au travail et qu'une soixantaine se trouvaient sur la liste de rappel.

Comme cela se passe d'ordinaire en pareille circonstance, la compagnie n'a pas raté l'occasion de laisser planer dans la population l'information à l'effet que la fermeture serait le résultat de demandes exagérées de la part du syndicat affilié à la FSNBB (CSN). Or, les demandes syndicales ont été déposées le 23 octobre dernier et le syndicat est informé que depuis déjà trois mois, l'entreprise n'arrivait plus à payer ses fournisseurs. À ce sujet, la présidente du Conseil central de Shawinigan, Jeanne Bilodeau, déclarait il y a quelques jours que "le syndicat était prêt à faire des concessions auprès de la compagnie pour maintenir l'entreprise ouverte, mais il faudrait tout

d'abord que la compagnie accepte de s'asseoir avec nous et qu'elle nous montre les vrais chiffres qui l'incitent à vouloir fermer".

Une autre revendication de la centrale touchant le droit au travail trouve dans cet exemple de Zodiac Suprême une illustration concrète, soit celle de la mise sur pied d'un mécanisme anti-fermetures qui jouerait une fonction de prévention. La CSN, on s'en souviendra, revendique qu'en cas de fermeture appréhendée, l'État, l'entreprise et le syndicat puissent analyser la situation pour étudier et vérifier en profondeur les véritables raisons amenant la fermeture pour que soient mises en place les mesures qui pourraient l'empêcher avant que les travailleurs ne soient placés devant un fait accompli.

On se souviendra aussi qu'en cas de fermeture, la CSN revendique que par le biais d'une Caisse de stabilisation de l'emploi financée par les employeurs, les travailleurs soient assurés de leurs revenus durant une période de trois ans, selon des mécanismes déterminés.

...



Rejet des offres et vote de grève dans les garages de Sherbrooke, Thetford-Mines, Victoriaville et Sherbrooke

Réunis le 19 novembre en assemblée générale à Sherbrooke, les travailleurs de garages syndiqués CSN des quatre régions ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 81%. Ils ont également mandaté à 69% leur comité de négociation pour déclencher la grève au moment jugé opportun.

On se souvient que les employeurs avaient auparavant tenté d'imposer des négociations région par région désirant ainsi mettre fin à la longue pratique de la négociation à une table unique. Les syndiqués ont obtenu gain de cause après la mise en application de différents moyens de pression qui sont allés jusqu'à deux journées de débrayage. Ainsi la négociation a débuté cette semaine et s'est déroulée les 17, 18, 19 novembre.

Malgré les efforts soutenus de la partie syndicale pour en arriver à un règlement lors de ces trois journées de rencontre, les concessionnaires automobiles n'ont rien trouvé de mieux que de présenter des offres ridicules à leurs employés.

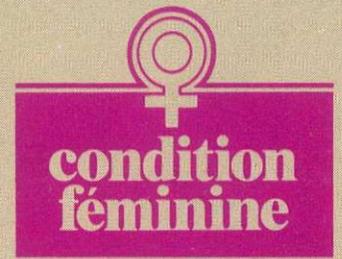
La crise économique nous touche tous et nous ne sommes pas prêts à en

assumer à nous seuls le fardeau, nous avons suffisamment fait de concessions afin d'en arriver à une entente et éviter ainsi un conflit peu souhaitable pour les deux parties. La réponse des travailleurs est claire et les employeurs doivent maintenant considérer qu'ils ne pourront régler leur convention collective de cette façon, a affirmé le vice-président de la fédération de la métallurgie et des mines, Magella Verville.

Les travailleurs des quatre régions sont présentement en débrayage depuis le 19 au midi pour protester devant le peu de compréhension de la partie patronale au cours de ces négociations.

Maintenant, le comité de négociation verra à étudier la situation, à prendre une décision en tenant compte du mandat de grève confié par les travailleurs et aussi de l'attitude patronale dans les prochains jours.

Le comité syndical de négociation a fait parvenir un télégramme à la partie patronale et au conciliateur, André Courchesne, les informant de sa disponibilité pour poursuivre les négociations.



Garderies: Parizeau ne s'en tirera pas

Le ministre Parizeau a déclaré qu'aucune somme supplémentaire ne serait accordée aux garderies tant qu'il y aurait 10% de chô-

...petites nouvelles...

mage au Québec. Face à cette situation, toutes sortes d'actions sont mises de l'avant, dans le mouvement: 1) jeudi, le 19 novembre, le Regroupement des garderies de la région montréalaise s'est rendu en délégation au bureau du Ministère des affaires sociales rue St-Denis porter 600 lettres de protestation; 2) la semaine dernière, le conseil central de Montréal lançait le **Guide pour ouvrir une garderie** dans le but d'aider toutes les personnes qui voudraient lutter pour mettre sur pied une garderie. Une copie sera envoyée à tous les syndicats CSN mais ce guide est disponible pour toute autre personne qui en exprimerait le besoin en téléphonant au conseil central de Montréal (514) 598-2007. Dans le même envoi, sera également expédié le rapport du comité sur l'implantation des garderies (CSN, CEQ, FTQ).

Ce n'est qu'un début de toute une stratégie d'action pour l'obtention de services adéquats de garderie.



Accord chez Steinberg

Suite aux trois assemblées générales tenues à Shawinigan, Baie-Comeau/Hauterive et Saguenay/Lac St-Jean, les employé-e-s syndiqué-e-s des magasins Steinberg des régions citées ont accepté, dans une proportion de

85% le contrat négocié. Outre des améliorations au normatif ainsi qu'aux bénéfices marginaux, l'augmentation des salaires sera de \$90 minimum sur deux ans.

...

Les 87 représentants de Loto-Québec, syndiqués à la CSN, en sont venus à un accord avec leur employeur. Rétroactive au 26 janvier dernier, cette entente prendra fin le 31 décembre 1982.

...

À l'usine Hymac de Laval

Les quelques 160 travailleurs de l'usine Hymac, membres de la CSN ont accepté dans une proportion de plus de 80% les dernières clauses négociées pour le renouvellement de leur convention collective, qui se termine le 3 décembre 1981.

L'entente, d'une durée de trois ans, prévoit des augmentations salariales de 12.3%, 9% et 9% à chaque année de la convention collective, assortie d'une indexation des salaires au coût de la vie pour des hausses excédant 7%, 8% et 9% durant les mêmes périodes. Les travailleurs vont également bénéficier d'améliorations importantes au chapitre des avantages sociaux (assurance dentaire), des vacances (4 semaines à 10 ans, 5 semaines à 20 ans et 6 semaines à 30 ans), des congés fériés (un 14e jour férié va s'ajouter la 3e année), de même que pour l'affichage des postes et les mesures disciplinaires.

La compagnie Hymac est une entreprise québécoise spécialisée dans la fabrica-

tion de système hydraulique pour les machines à papier.



Le syndicat de CPCV et la CSN exigent une autre enquête

Suite au jugement de mort accidentelle et de non-responsabilité patronale rendu le 11 novembre par le coroner Cyrille Delage concernant la mort vio-

lente de trois ouvriers de CPCV le 26 août 1980, le syndicat local ainsi que la CSN ont demandé une réouverture de l'enquête afin que tous les témoins soient entendus, conformément à la loi des coroners.

Lors de la première enquête, outre le grand nombre de faits amenés par le syndicat, faits prouvant la négligence de la direction, le coroner a refusé d'entendre des témoins: il voulait plutôt leur faire subir des interrogatoires policiers, ce qui est contraire à la loi.

Seule une réouverture de l'enquête satisfera les travailleurs de l'usine. Pour éviter d'autres morts.



Le 28 novembre 1980, le régime Duvalier, en Haïti, lançait une opération de terreur pour démembrer la presse indépendante et le mouvement syndical. Des journalistes et des syndicalistes ont été condamnés à 15 ans de travaux forcés suite à des procès bidons, ce qui, dans les conditions du pays, équivaut à une mort lente. D'autres ont été exilés, dont le secrétaire de la Centrale autonome des travailleurs et quatre journalistes de Radio-Haïti-Inter, qui ont pu se réfugier au Québec cet automne. Une soirée de solidarité avec ces prisonniers et réfugiés politiques a réuni 1,000 personnes à Montréal le 22 novembre. Elle était organisée par la CSN et Amnistie Internationale.

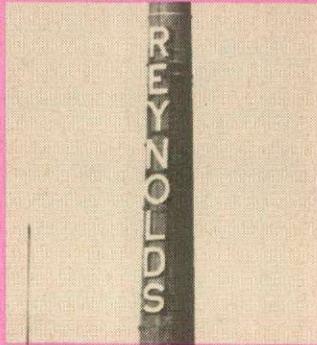
Échos du conseil confédéral

Poursuites

L'importance du rapport de forces

C'est dans un climat particulièrement sérieux que les délégués au Conseil confédéral ont donné suite aux résolutions découlant du congrès de novembre 80 et du Conseil confédéral de mars 81 en abordant la question des poursuites judiciaires, des amendes, des conditions de retour au travail et de la pratique syndicale.

Ce qui est rapidement apparu clair aux délégués, c'est qu'une question comme celle-là ne pouvait se réduire de façon simpliste comme "Les amendes, on



les paie ou on ne les paie pas". Les délégués ont finalement adopté une résolution prévoyant la consultation des syndicats d'ici au 28 février, suivie d'un Conseil confédéral chargé

de "dégager une pratique et une perspective syndicale de revendication et d'action qui pourront être transmises au prochain congrès".

Le document servant à la discussion a mis en lumière l'importance du protocole de retour au travail, qui apparaît tout aussi important que les clauses de la convention collective. "Il faut donc que ces conditions soient négociées avec la même détermination et à l'intérieur du même rapport de forces que la négociation", était-il précisé.

La preuve en est maintenant faite: tout débat constitutionnel futur doit être public

"Un négociateur syndical qui négocie sans s'appuyer sur ses membres se fait fourrer. C'est ce qui est arrivé à Lévesque à Ottawa".

C'est de cette façon saisissante que le président du Conseil central de Montréal, Gérald Larose, a illustré les derniers épisodes des négociations constitutionnelles. Et c'est pour éviter le renouvellement de pareilles situations que le Conseil confédéral a adopté une résolution affirmant que "toute nouvelle constitution, canadienne ou québécoise, ne peut avoir un caractère fondamental de légitimité que dans la mesure d'une parti-



cipation du peuple québécois à son élaboration et à sa sanction".

La CSN continue de s'opposer au coup de force fédéral, en particulier parce que le projet de constitution s'attaque directement aux pouvoirs du Québec en ce qui touche l'éducation et la culture. Conscients du fait que le "NON" au référendum avait renforcé le

gouvernement fédéral, "instrument privilégié du capital", les délégués ont réaffirmé la nécessité que le gouvernement du Québec dépose un projet de constitution à l'Assemblée nationale.

"Il faut que les forces progressistes du Québec repassent à l'offensive sur la question nationale", a souhaité Gérald Larose.



Ottawa et Québec: mêmes politiques

La CSN dénonce une tendance marquée du gouvernement québécois au mépris: envers les jeunes, les chômeurs, les assistés sociaux, ses propres employés, ceux du secteur public. — "S'il continue sur cette voie, il va nous trouver sur son chemin", a déclaré Norbert Rodrigue à l'ouverture du Conseil. Faisant la démonstration que la théorie du "bon" gouvernement sur laquelle s'appuie le PQ commençait à battre de l'aile, le président de la CSN a recommandé au premier ministre de cesser de faire de la morale sur le dos des travailleurs. "Ottawa et Québec appliquent tous les deux les mêmes politiques "reaganistes", a-t-il affirmé.



États financiers adoptés

Le Conseil confédéral a adopté les états financiers de même que les virements de crédits proposés par le trésorier Léopold Beaulieu. Ces virements de crédits ont été rendus nécessaires en raison de l'augmentation imprévue de certaines dépenses. Le Conseil a par ailleurs adopté une résolution précisant qu'une des hypothèses proposées au prochain congrès présente un budget basé sur les revenus réels du budget de fonctionnement, soit .31%.